



VILLE  
de  
**MONTBONNOT  
SAINT-MARTIN**  
(38330)

N° 01-01-2024-019

Nombre de conseillers en exercice	29
présents	24
votants	28
nombre de voix pour	28
nombre de voix contre	0
abstention	0
NPPV	0

**OBJET :**

**Budget PRINCIPAL**

**Vote du COMPTE  
ADMINISTRATIF 2023**

Certifie exécutoire

Publié sur le site Internet  
[www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr) et inséré  
au registre des délibérations de  
la commune de Montbonnot-  
Saint-Martin  
le : 02/04/2024

République Française  
Département de l'Isère  
Arrondissement de Grenoble  
Canton de Meylan

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 038-213802499-20240326-01\_01\_2024\_019-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt quatre

le 26 mars

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 15 mars 2024

**Présents :** Mmes Caroline HALLE, Laurence LE BARRILLEC, Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON - MM Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Gilles FARRUGIA, Adjoint(e)s - Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Nadine HEILLIETTE, Anne-Marie SPALANZANI - MM Claude BAUSSAND, Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

**Pouvoirs :** Mmes Christine CARBONE (pouvoir à Véronique BRULEBOIS-VIOTTO), Flavie PARENDEL (pouvoir à Caroline HALLE), Nathalie THIBAUT (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ), Monsieur Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS).

*M. Patrick DESCHARRIERES est nommé secrétaire.*

Monsieur Jean-François CLAPPAZ, Adjoint aux finances et à l'économie, préside la séance en l'absence de Monsieur le Maire, sorti, et expose aux membres du Conseil municipal le Compte Administratif pour le Budget Principal de la commune concernant l'exercice 2023.

**Section de Fonctionnement**

Dépenses	9 283 751.90 €
Recettes	11 007 053.86 €
	=====
Excédent de fonctionnement 2023	: 1 723 301.96 €

**Soit pour la section de fonctionnement un excédent de  
+ 1 723 301.96 €**

**Section d'Investissement**

Dépenses	9 427 718.90 €
Recettes	4 450 952.71 €
	=====
Déficit d'investissement 2023	4 976 766.19 €

Résultat auquel il convient d'ajouter la reprise de l'excédent de la section constaté fin 2022 de +5 335 395.59 €

**Soit pour la section d'investissement un excédent**  
**de +358 629.40 €**

Par conséquent, le résultat de clôture de l'exercice 2023 est de :  
 $1\,723\,301.96\text{ €} + 358\,629.40\text{ €} = +\,2\,081\,931.36\text{ €}$

Aussi compte tenu des montants des Restes à Réaliser inscrits en fin d'année 2023 et à reporter sur l'exercice 2024, soit :

Investissement Dépenses : 2 159 930.10 €  
Investissement Recettes : 400 405.00 €

Il doit être constaté un résultat corrigé des Restes à Réaliser à fin 2023 de :  $2\,081\,931.36\text{ €} - 2\,159\,930.10\text{ €} + 400\,405\text{ €} = 322\,406.26\text{ €}$ .



Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés (le Maire sorti de la salle n'a pris part ni aux débats, ni au vote), approuve le compte administratif pour l'exercice 2023 :

- Donne quitus au Maire pour sa gestion au cours de l'exercice 2023.



Le secrétaire de séance,  
Patrick DESCHARRIERES

Fait à Montbonnot-Saint-Martin,  
les jour, mois et an susdits  
Le Maire,  
Dominique BONNET



Annexe : CA 2023